



**DEMANDE D'ENGAGEMENT  
D'UN SAPEUR-POMPIER  
CORPS COMMUNAL**

**PHOTO  
D'IDENTITE  
RECENTE**

**COMMUNE DE : PERONNAS**

**Le dossier est à retourner au service des ressources humaines, obligatoirement accompagné des pièces demandées en page 3.**

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ETRE PRIS EN COMPTE.**

SPV 1<sup>er</sup> engagement     SPV venant d'un autre SDIS ou d'un CPINI     Ex-JSP     SPP ou SPM  
Grade d'engagement : **Sapeur** .....

**RENSEIGNEMENTS INDIVIDUELS**

Mr  Mme  Melle    NOM : .....    PRENOM : .....  
Né(e) le : ..... à : .....    Dépt : .....  
Nationalité : .....  
Situation familiale :  Célibataire     Vie maritale     Marié(e)     Divorcé(e)     Veuf(ve)  
Adresse : .....  
Code Postal : .....    Commune : .....  
Adresse E-Mail : .....  
N° Tél. : .....    Tél portable : .....  
N° de Sécurité Sociale : .....    Clé : ...  
Banque : .....    Mutuelle : .....

**Profession** : .....  
Si vous êtes agent de la fonction publique, précisez titulaire, stagiaire, auxiliaire, contractuel  
C.S.P :  Salarié du secteur privé     Fonctionnaire     Etudiant     Libéral  
Employeur : .....  
Adresse : .....  
Code postal : .....    Commune : .....  
Téléphone .....

**N° du permis de conduire :**

<input type="checkbox"/> B    Obtenu le : .../.../...	<input type="checkbox"/> Fluvial PP    Obtenu le : .../.../...
<input type="checkbox"/> C    Obtenu le : .../.../...	<input type="checkbox"/> Fluvial S    Obtenu le : .../.../...
<input type="checkbox"/> D    Obtenu le : .../.../...	<input type="checkbox"/> Mer    Obtenu le : .../.../...
<input type="checkbox"/> EC    Obtenu le : .../.../...	

## Diplômes scolaires et universitaires

BEPC     BEP     CAP     BAC     BAC + 2     BAC + 4     Sup  
Précisez la qualification : ..... Année d'obtention : .....

## Situation militaire

Date d'incorporation : du .... / .... / .... au .... / .... / ....  
 B.S.P.P     B.M.P.M     U.I.I.S.C     S.P.A ( affectation : ..... )  
Autre unité : .....  
Dernier grade obtenu : ..... (fournir justificatif)

## ACTIVITÉ SAPEUR-POMPIER (le cas échéant)

### JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Section : ..... du .... / .... / .... au .... / .... / ....

Section : ..... du .... / .... / .... au .... / .... / ....

### BREVET obtenu le .... / .... / ....

Formations complémentaires : (fournir les justificatifs ou diplômes)  
.....  
.....

## SITUATION DANS LES SAPEURS-POMPIERS

Date entrée S-P : .... / .... / .... Catégorie à la date d'entrée : Professionnel - Volontaire

1<sup>er</sup> corps : ..... du .... / .... / .... au .... / .... / ....

2<sup>ème</sup> corps : ..... du .... / .... / .... au .... / .... / ....

Dernière visite médicale le : .....

Si double appartenance, préciser l'autre centre : .....

## Grade obtenu (joindre copie du dernier arrêté)

2<sup>ème</sup> Classe : le .... / .... / ....      Sergent : le .... / .... / ....

1<sup>ère</sup> Classe : le .... / .... / ....      Adjudant : le .... / .... / ....

Caporal : le .... / .... / ....      Lieutenant : le .... / .... / ....

## FORMATION

A.F.P.S    n° ..... Date : .... / .... / ....    Préfecture : .....

C.F.A.P.S.E    n° ..... Date : .... / .... / ....    Préfecture : .....

C.F.A.P.S.R    n° ..... Date : .... / .... / ....    Préfecture : .....

Autre .....

.....

.....

## SUIVI DU DOSSIER DE CANDIDATURE

### AVIS DU COMITE CONSULTATIF COMMUNAL

FAVORABLE

DEFAVORABLE

Réunion du : .....

### DOCUMENTS A FOURNIR (obligatoire)

- Demande d'engagement manuscrit sur papier libre, selon modèle ci-dessous,
- Procès-verbal de réussite à l'examen d'aptitude physique,
- Visite médicale à effectuer dans un Centre d'Examen et d'Aptitudes, (apporter les résultats d'examen para-médicaux inscrits sur le document joint),
- Copie du certificat d'aptitude médicale délivré par le Centre d'Examen et d'Aptitude,
- **L'arrêté de l'autorité territoriale** d'engagement,
- Copie du livret de famille ( sauf pour les personnes célibataires),
- Copie lisible d'une des pièces suivantes : carte nationale d'identité, passeport ...
- Relevé d'identité bancaire ou postal **aux nom et prénom du candidat**,
- Copie des permis de conduire,
- Photocopie de l'attestation d'assuré social en cours de validité,
- Photocopie du livret de service national ou de tout autre document attestant que le candidat est en position régulière au regard du Code du service national.

*et le cas échéant*

- Attestation de la qualité de jeune sapeur-pompier
- Autorisation parentale
- Photocopie des diplômes sapeur-pompier et de secourisme
- Copie des médailles et récompenses obtenues ( médaille d'argent, vermeil, or, ...)

### Modèle à reprendre de façon manuscrite par l'intéressé :

« Je soussigné **NOM PRENOM** désire contracter un engagement pour une période de 5 ans, tacitement reconductible, au Corps communal de ..... en qualité de sapeur-pompier volontaire.

Je déclare jouir de mes droits civiques, ne pas avoir fait l'objet d'une peine afflictive ou infamante inscrite à mon casier judiciaire, et m'engage à exercer mon activité avec obéissance, discrétion et responsabilité dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. »

Fait le ..... le .....

Signature

**Conditions générales (extraits du décret n° 2013-412 du 17 mai 2013 :**

- Être en capacité de rejoindre le CIS en moins de huit minutes durant ses périodes d'astreintes obligatoires (règlement intérieur du SDIS de l'Ain) ;
- Être âgé de seize ans au moins. Si le candidat est mineur, il doit être pourvu du consentement écrit de son représentant légal. Les candidats aux fonctions d'officier de sapeurs-pompiers volontaires doivent être âgés de vingt et un ans au moins ;
- Jouir de ses droits civiques et, pour les étrangers, des droits équivalents reconnus dans l'État dont ils sont ressortissants ;
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions, mentionnée au bulletin n° 2 du casier judiciaire, et, pour les étrangers, d'une condamnation de même nature dans l'État dont ils sont ressortissants ;
- S'engager à exercer son activité de sapeur-pompier volontaire avec obéissance, discrétion et responsabilité, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur et notamment de la charte du sapeur-pompier volontaire ;
- Se trouver en situation régulière au regard des dispositions du code du service national et, pour les étrangers, au regard des obligations du service national de l'État dont ils sont ressortissants ;
- Les sapeurs-pompiers volontaires sont engagés pour une période de cinq ans, qui peut être tacitement reconduite ;
- Le premier engagement comprend une période probatoire, permettant l'acquisition de la formation initiale, qui ne peut être inférieure à un an ni supérieure à trois ans ;
- L'autorité territoriale d'emploi peut résilier d'office l'engagement du sapeur-pompier volontaire en cas d'insuffisance dans l'aptitude ou la manière de servir de l'intéressé durant l'accomplissement de sa période probatoire ;
- L'autorité territoriale d'emploi met fin à la période probatoire dès l'acquisition de la formation initiale ;
- La période probatoire validée entre en compte pour la détermination de l'ancienneté du sapeur-pompier volontaire, notamment pour ses droits à l'avancement ;
- Le sapeur-pompier volontaire de moins de dix-huit ans doit, pour participer à une opération d'incendie ou de secours, être placé, pendant toute la durée de celle-ci, sous la surveillance d'un autre sapeur-pompier ayant la qualité de chef d'équipe ou comptant, à défaut, au moins cinq ans de services effectifs.

**Incompatibilité (extraits du Code Général des Collectivités Territoriales)**

- L'activité de sapeur-pompier volontaire est incompatible avec l'exercice, dans la même commune, des fonctions de maire dans une commune de 3 500 habitants et plus, d'adjoint au maire dans une commune de plus de 5 000 habitants (articles L.2122-5-1 du C.G.C.T.).
- L'activité de sapeur-pompier volontaire dans un département est incompatible avec l'exercice des fonctions de membre du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours avec voix délibérative (article L. 1424-24 du C.G.C.T.).

**A CONSERVER PAR LE CANDIDAT**

## VISITE MEDICALE DE RECRUTEMENT DE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

**POUR ÊTRE ENGAGÉ** : Présenter des paramètres anthropométriques et une condition physique compatible avec une activité opérationnelle de sapeur-pompier.

Les candidats mineurs doivent être accompagnés d'un parent ou d'un représentant légal.

Le premier engagement en tant que SPV implique une aptitude aux différentes activités

☞ Pour le corps départemental (Incendie + Secours à Personne + Opérations Diverses + Secours Routier).

☞ Pour les corps communaux (Incendie + Opérations Diverses +/- Secours à Personne ou Secours à Personne +/- Opérations Diverses)

### **PIECES A FOURNIR POUR LA VISITE MEDICALE DE RECRUTEMENT**

☞ Résultats des tests physiques de recrutement.

☞ Carnet de vaccination et/ou carnet de santé.

Être à jour des vaccinations contre :

- Ⓢ tétanos (DTPC)
- Ⓢ +/- tuberculose (BCG)
- Ⓢ hépatite B

☞ Résultat d'une intradermoréaction à la tuberculine (attestation du médecin).

☞ Si besoin, éléments de votre dossier médical (carnet de santé, bilans, courriers médicaux...).

☞ Radiographie pulmonaire de face (datant de moins d'1 an).

☞ Résultats du bilan biologique suivant (datant de moins de 2 mois) :

- Ⓢ Glycémie à jeun,
- Ⓢ SGOT-SGPT-GGT,
- Ⓢ TG-Cholestérol total,

- Si pas de résultat de dosage d'anticorps anti HBs ancien supérieur à 100 ui, rajouter au bilan biologique :

- Ⓢ Anticorps Anti HBs,
- Ⓢ Anticorps Anti HBc

- Dans le cas où l'anticorps anti Hbc est détectable faire:

- Ⓢ Antigène HBs

Si vous avez un problème de vue, venir avec vos lunettes et sans lentilles de contact à la visite médicale.

### **ATTENTION :**

**Ce document n'est pas une ordonnance. Le SDIS ne peut pas prendre en charge les frais d'exams préalables à la visite de recrutement, sauf pour les JSP des sections de l'Ain**

**Par ailleurs, en l'absence d'un élément demandé ci-dessus, le médecin de sapeur-pompier ne pourra pas se prononcer sur votre aptitude médicale .**

**Secrétariat centralisé des visites médicales : 04.37.62.15.40.**

**(A contacter pour prise de rendez-vous et toutes questions ou problèmes)**